

Nom commercial: NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

Numéro de la matière: 337784

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 12.09.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

N° d'article 33778400

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Nom commercial: NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

Numéro de la matière: 337784

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 12.09.23

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

carbonate de sodium

No. CAS 497-19-8

No. EINECS 207-838-8

Numéro 01-2119485498-19-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 10 < 25 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319

ATE orale 179 mg/kg

Autres ingrédients

eau

No. CAS 7732-18-5

No. EINECS 231-791-2

Concentration >= 50 %

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Consultez un médecin si vous avez des plaintes.

En cas de contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

non applicable

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Nom commercial: NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

Numéro de la matière: 337784

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 12.09.23

Le produit n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre les personnes en sûreté. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Veiller à la bonne aération des locaux. Eviter contamination de la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Matériau approprié : polyéthylène. matière plastique

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	12	Des liquides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	10/12	Autres substances dangereuses liquides

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker au sec

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom commercial: NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

Numéro de la matière: 337784

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 12.09.23

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**État de la matière** liquide**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur	env. 100	°C
Source	Valeur évaluée	

Point d'éclair

Valeur	°C
Remarque	Non applicable

Pression de vapeur

Remarque	N'est disponible
----------	------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit au contact des acides forts.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

aluminium (Al)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	1'022.85	mg/kg
	71	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**carbonate de sodium**

Espèces	rat		
DL50		2800	mg/kg

carbonate de sodium

Espèces	rat		
NOAEL	>=	245	mg/kg
Durée d'exposition		1	d

carbonate de sodium

Espèces	lapin		
NOAEL	>=	179	mg/kg
Durée d'exposition		1	d

carbonate de sodium

Espèces	souris		
---------	--------	--	--

Nom commercial: NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

Numéro de la matière: 337784

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 12.09.23

NOAEL	>=	340	mg/kg
Durée d'exposition		1 d	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**carbonate de sodium**

Espèces	lapin		
DL50		2210	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**carbonate de sodium**

Espèces	rat		
CL 50		2875	mg/l
Durée d'exposition		4 h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**carbonate de sodium**

évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**carbonate de sodium**

évaluation irritant

Sensibilisation (Composants)**carbonate de sodium**

évaluation non sensibilisant

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****carbonate de sodium**

Espèces	Lepomis macrochirus		
CE50		300	mg/l
Durée d'exposition		96 h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**carbonate de sodium**

Espèces	Daphnia magna		
CE50		265	mg/l
Durée d'exposition		48 h	

carbonate de sodium

Espèces	Ceriodaphnia dubia		
CE50		200 à 227	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****carbonate de sodium**

Remarque	Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.
----------	--

Nom commercial: NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

Numéro de la matière: 337784

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 12.09.23

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

N'est disponible

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

N'est disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1
Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Nom commercial: NATRIUMCARBONAT AQ. 17% / Brenntag

Numéro de la matière: 337784

Version: 1 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: - / CH

Date d'impression 12.09.23

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.